https://ricochets.cc/Tribunal-de-Valence-relaxe-pour-Ge-dans-la-plainte-prefectorale-contre-Ricochets.html



- Les actus de RICOCHETS -



Date de mise en ligne : jeudi 19 novembre 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Copyright © Ricochets Page 1/3

On apprend la relaxe de Gé pour <u>un procès concernant Ricochets.cc</u>, la liberté d'expression et le droit de la presse <u>qui s'était tenu le 3 novembre dernier à Valence</u>, où Gé était défendu par l'avocat parisien Raphaël KEMPF.

Avec cette affaire lancée par la préfecture de la Drôme concernant un article paru le 26 avril 2020 intitulé « plus que jamais pour l'action directe », **RICOCHETS a donc subi une part de la répression croissante contre la libre expression et les contre pouvoir.** (voyez <u>les attaques qu'ont subit des journalistes lors de la manifestation à Paris le 17 novembre au soir)</u>

Ce jugement intervient à un moment où la police, le gouvernement et ses obligés veulent faire voter à Paris une loi particulièrement liberticide, démocraticide, autoritaire, et anti liberté de la presse, <u>la fameuse loi « sécurité</u> globale ».

Dans la Drôme ce 17 novembre, <u>la répression autoritaire s'est à nouveau déchaînée</u>, avec deux manifestations interdites sur Valence, <u>des dizaines de camions et véhicules de forces de l'ordre</u> à la Fontaine Monumentale, à la préfecture et à Valence Sud, <u>des intimidations et des amendes par des gendarmes au rond point « Croix de</u> Romans de Crest » lors d'un rassemblement d'anniversaire gilets jaunes.

Ce 17 novembre, Gé a attendu plus d'une heure dans le tribunal de Valence devant une salle, vide, puis, en insistant, il a pu apprendre par le personnel de l'accueil qu'il était relaxé.

C'est tout, sans aucune explication, il faudra attendre de recevoir le jugement écrit pour connaître le détail. Espérons en tout cas que tout son matériel va à présent lui être rapidement restitué.

## Comme disait Chirac, ça a fait PSCHIIIIIIITT.



Tribunal de Valence le 17 novembre 2020 : relaxe pour Gé et donc pour Ricochets Ca a fait Pschitt!

Mais on sait bien, comme quand des manifestants sont arrêtés avant une manif, que souvent les forces de l'ordre et autres préfets se moquent des résultats des procès qu'elles provoquent, ce qui compte surtout c'est de faire de l'intimidation, d'occuper les militants avec des procès et des frais importants, de ficher et de récolter des informations. Bref, ce qui compte pour les forces de répression c'est d'accroître terreur et surveillance, ils n'ont pas forcément besoin des condamnations pour ça.

Les procédures judicaires sont de plus en plus souvent utilisées par l'Etat et ses agents de répression pour essayer de faire taire les militants, les contestataires, et les médias qui les soutiennent. Ces procédures et menaces peuvent aussi instaurer le venin pervers de l'auto-censure.

C'est le même processus <u>quand des multinationales lancent des procès « baillons » contre des lanceurs d'alertes</u>

Copyright © Ricochets Page 2/3

## Tribunal de Valence : relaxe pour Gé dans la plainte préfectorale contre Ricochets

Bien sûr, ce n'est pas ça qui fera taire RICOCHETS ni les divers contributeurs.

D'autant qu'on constate chaque semaine sur Ricochets.cc, surtout en cette période, l'importance de l'existence et du renforcement de médias libres, participatifs et de contre-pouvoir.

Merci pour vos soutiens (moraux, matériels et financiers), merci pour vos contributions et pour participer à faire connaître et grandir ce média.

L'équipe d'animation de RICOCHETS

Post-scriptum:

## Compléments

- Un article devrait prochainement paraître dans CQFD, et un article dans le journal Le Crestois devrait sortir ce vendredi 20 novembre.
- Voir aussi : <u>Drôme : Le média RICOCHETS visé par la répression judiciaire</u> Procès contre un militant le 03 novembre à Valence
- Lire aussi ce récit de Gé : <u>J'ai dansé dans ma cellule de garde à vue</u> Récit poétique et légèrement romancé d'un court emprisonnement à Valence
- Pot de soutien à Ricochets, pour aider Gé à payer les frais d'avocat
- Une cagnotte est en ligne pour aider l'ensemble des personnes ciblées par la répression.

Copyright © Ricochets Page 3/3